



<b>SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL</b>	<b>PHASE I <u>ETAT INITIAL</u></b>
--	--

**Commune de BRETX (31)**

**ARDEIA Environnement**

478 Rue Maffrot

82700 MONTBARTIER

Tél : 06.95.83.51.61

E-mail : [ardeia.environnement@gmail.com](mailto:ardeia.environnement@gmail.com)

EURL au capital de 2000 €

Siret 810 582 726 00024 APE : 7112B

<b>Date</b>	Septembre 2022
-------------	----------------



## Sommaire

<b>I – OBJET DE L'ETUDE</b> .....	3
<b>II - CONTEXTE COMMUNAL</b> .....	4
<b>2.1 - ZONE D'ETUDE</b> .....	4
<b>2.2 - DONNEES DEMOGRAPHIQUES</b> .....	5
<b>2.3 - DOCUMENTS D'URBANISMES</b> .....	7
<b>2.4 - MILIEU PHYSIQUE</b> .....	8
<b>2.4.1 - Topographie</b> .....	8
<b>2.4.2 - Climatologie</b> .....	9
<b>2.4.3 - Contexte géologique</b> .....	10
<b>2.5 - MILIEU AQUATIQUE</b> .....	11
<b>2.5.1 - Réseau hydrographique</b> .....	11
<b>2.5.2 - Zone inondable</b> .....	15
<b>2.5.3 - Masses d'eau superficielles</b> .....	16
<b>2.5.4 - Zones humides</b> .....	18
<b>2.5.5 - Contexte hydrogéologique et masses d'eau souterraines</b> .....	19
<b>2.6 - MILIEU NATUREL</b> .....	20
<b>2.6.1 - Les ZNIEFF</b> .....	20
<b>2.6.2 - Les Zones NATURA 2000</b> .....	21
<b>III – ETUDES ET DOCUMENTS EXISTANTS</b> .....	23
<b>IV - ENQUETE DE TERRAIN ET POINTS DE DYSFONCTIONNEMENTS</b> .....	24
<b>4.1 – RESEAUX IDENTIFIES</b> .....	25
<b>4.2 – EXUTOIRES DES RESEAUX PLUVIAUX DES ZONES URBANISEES ET ENJEUX EN AVAL</b> .....	26
<b>4.3 – POINTS DE DYSFONCTIONNEMENT</b> .....	27

## Annexes

- Annexe 1 : Carte des zones urbanisées
- Annexe 2 : Relevés géomètres

### Principales figures du dossier

Figure N°	Titre	Page
1	Localisation de la commune sur fond de carte IGN	4
2	Extrait cartographie du relief (Géoportail)	8
3	Extrait carte géologique (Infoterre)	10
4	Réseau hydrographique et bassin versants	12
5	Zones inondables de la commune	15
6	Localisation des zones NATURA 2000 et ZNIEFF	22
7	Localisation point de dysfonctionnement chemin de Charlane	27
8	Localisation point de dysfonctionnement passage sous RD64	29
9	Localisation point de dysfonctionnement aval RD64B	31
10	Localisation point de dysfonctionnement passage RD64B	32
11	Localisation point de dysfonctionnement Plano d'Aoutan	34
12	Localisation point de dysfonctionnement fossé de la RD64B	35
13	Localisation point de dysfonctionnement chemin du Grenadier	37

## I – OBJET DE L'ETUDE

La commune de BRETX souhaite réaliser un schéma d'assainissement pluvial afin de définir les actions à mettre en œuvre pour prévenir les risques liés au ruissellement et intégrer des outils réglementaires dans ses documents d'urbanismes.

Cette étude aura comme objectifs :

- De définir les caractéristiques du ruissellement et le fonctionnement actuel du réseau hydraulique,
- De recenser les enjeux sensibles au ruissellement et les points de dysfonctionnements du réseau,
- De définir l'impact quantitatif et qualitatif des rejets pluviaux sur le milieu naturel,
- L'élaboration d'un zonage pluvial et la proposition d'actions et de règles visant à gérer avec cohérence le développement de l'urbanisation et les zones à risques identifiées,
- De définir des solutions d'aménagements pour les secteurs déjà urbanisés et présentant des problèmes de gestion du ruissellement.

Ce rapport constitue la phase 1 de cette étude : Etat initial

## II - CONTEXTE COMMUNAL

### 2.1 - ZONE D'ETUDE

La commune se situe dans le département de la Haute Garonne, à une vingtaine de kilomètres au Nord/Ouest de Toulouse. Elle s'étend sur 8,41 km<sup>2</sup>. L'étude concerne les secteurs urbanisés actuels et futurs ainsi que les zones de dysfonctionnements connus.

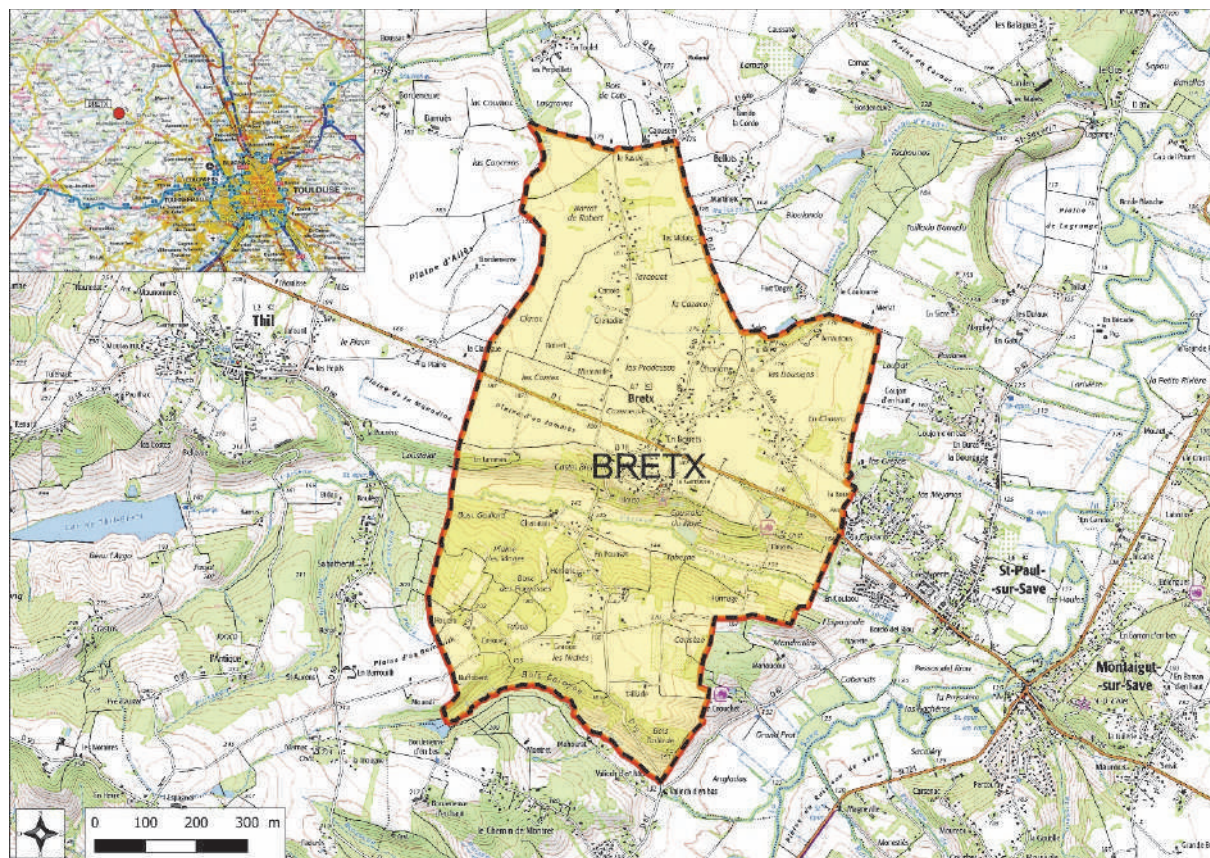


Figure 1 : Localisation de la commune sur fond de carte IGN

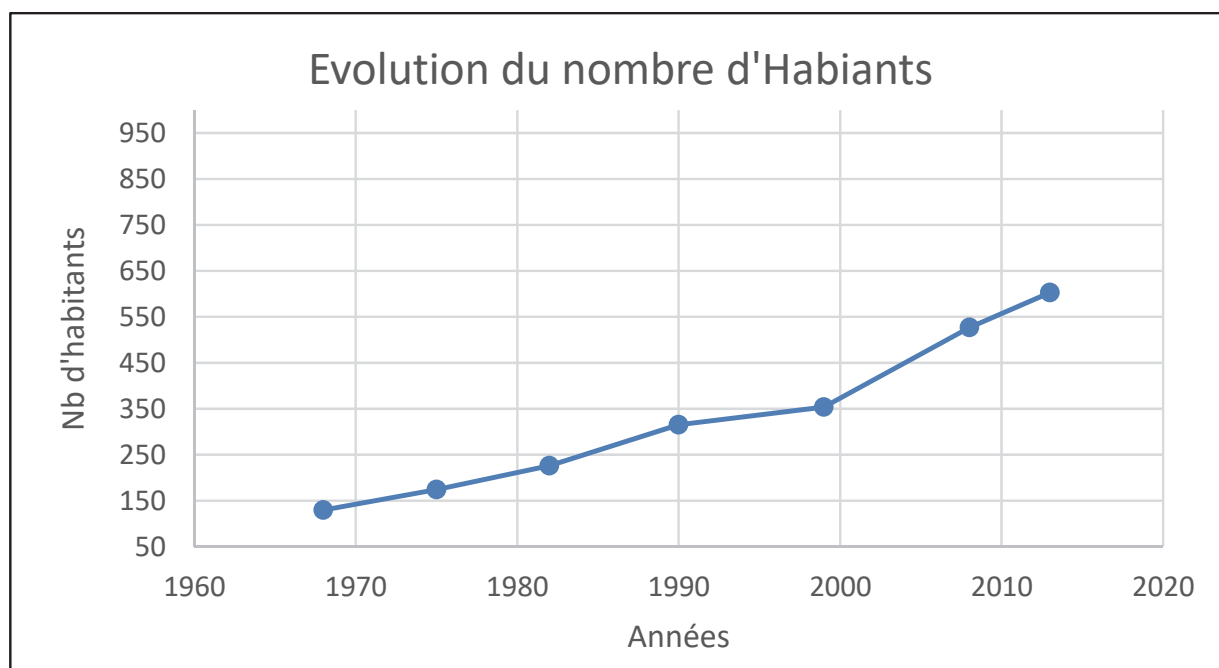
## 2.2 - DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Les données présentées ci-dessous sont issues des relevés statistiques de l'INSEE.

### ➤ Population

Le nombre d'habitants a été multiplié par 5 en 50 ans, passant de 130 en 1968 à 679 en 2019.

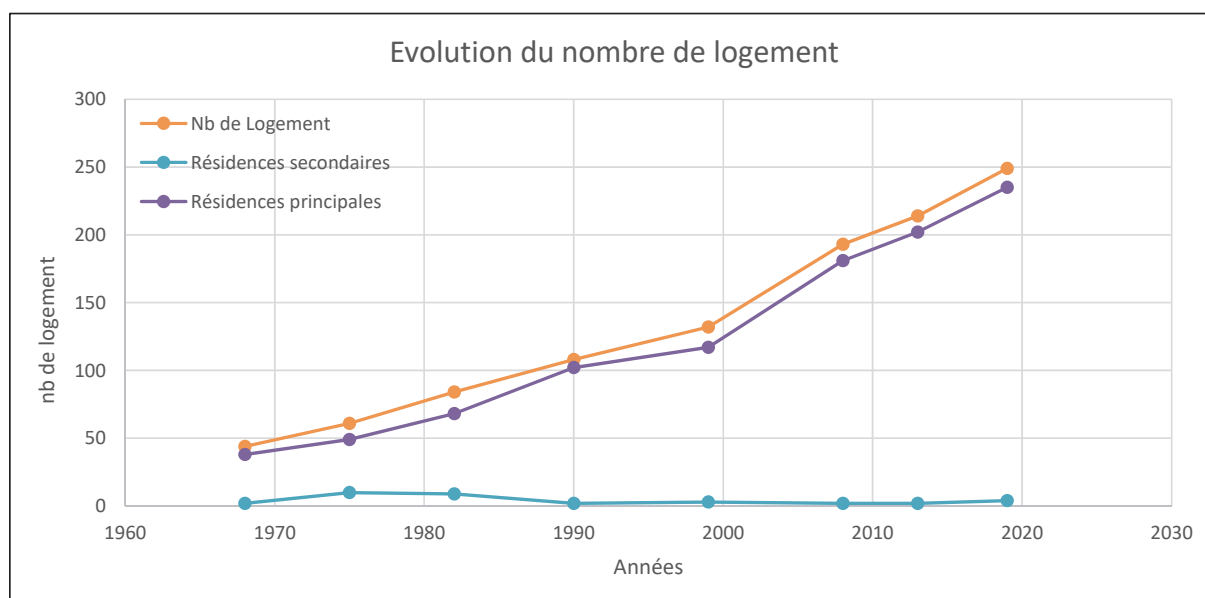
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population (nb hab)	130	174	226	315	354	527	603	679
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	15,5	20,7	26,9	37,5	42,1	62,7	71,7	80,7



➤ **Logement**

Le nombre de logement a augmenté de façon régulière ces cinquante dernières années en passant de 44 en 1968 à 249 en 2019.

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
<b>Ensemble</b>	44	61	84	108	132	193	214	249
<b>Résidences principales</b>	38	49	68	102	117	181	202	235
<b>Résidences secondaires et logements occasionnels</b>	2	10	9	2	3	2	2	4
<b>Logements vacants</b>	4	2	7	4	12	9	100	10





## 2.3 - DOCUMENTS D'URBANISMES

La commune possède un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 3 décembre 2019.

Le tableau suivant présente les différentes zones urbanisées et à urbaniser du PLU. La cartographie de ces zones est présentée en annexe.

Zones du PLU	Superficie (ha)	Surface totale (ha)
UA	4,9	58,0
UB	42,2	
UC	10,9	
1AU	4,1	6,9
2AU	2,8	
A	605,1	605,1
N	171,0	171,0
<b>Total :</b>		<b>841,2</b>

1 Orientation d'aménagement est prévue par le PLU :

- OAP1 Centre Bourg

	Surface	Densité logement	Autres aménagements sur zone
Zone 1AU du PLU	4 ha	33 logements (donnée 2022)	Voies de circulation / espaces verts

### Potentiel/prévisions de densification des zones urbanisées pour la période 2019-2030 (extraits PLU) :

Tableau de production de logements pour la période 2012//2019

	Nombre de logements	Surface consommée	Logements/ha
Production 2012//2018	38	9,11 ha	4,1 log/ha
DP et CU accordés	9	2,79 ha	3,2 log/ha
Total	47	11,9 Ha	3,9 log/ha

Surfaces potentiellement mobilisées dans le cadre de la densification des zones urbanisées pour la période 2019-2030

	Nombre de logements	Surface consommée	Logements/ha
Dents creuses	20	4,66 ha	3,9 log/ha

Surfaces potentiellement mobilisées en extension urbaine pour la période 2019-2030

	Nombre de logements	Surface consommée	Logements/ha
Zone d'extension 1AU	35	4 ha	8,75log/ha
Zone d'extension 2AU	24	2,8 ha	8,5log/ha
Total	59	6,8 ha	8,6 log/ha

## 2.4 - MILIEU PHYSIQUE

### 2.4.1 - Topographie

La commune présente un relief marqué par le tracé de l'Arsène qui recoupe le tiers sud de la commune sur un axe Nord/ouest – Sud/Est et dont l'encaissement dans les anciennes terrasses alluviales a créé un talus d'une quarantaine de mètres. Le bourg et les zones urbaines sont situés au nord de ce talus, rive gauche. Le nord de la commune présente une pente douce orientée vers le Nord - Nord/Est.



Figure 2 : Extrait cartographie du relief (Géoportail)

L'altitude varie entre 187 mètres à l'Ouest de la commune et 130 mètres en bordure de l'Arsène à l'Est.